

LE NOUVEAU MONDE

Mardi 28 avril 2020 -- Numéro spécial -- N°1 -- FGTB Liège - Huy - Waremme -- Ed Resp. : Marc Goblet, Place Saint-Paul, 13 - 4000 Liège

COUPURE DE GAZ À SAINT-LÉONARD

La société GasifUpay a annoncé à la ville de Liège qu'elle comptait définitivement couper le gaz dans le quartier Saint-Léonard. Il faut dire que depuis quelques temps, les fuites sont monnaie courante dans ce quartier où la rentabilité est insuffisante.

(P. 2)

PLUS D'ARGENT POUR LES CHÔMEURS



Lors de sa soirée de gala annuelle, l'association caritative «RichyCharity» a annoncé qu'elle verserait désormais 5€ par mois à chaque enfant de chômeur.

(P. 3)

INSÉCURITÉ DE PLUS EN PLUS MENAÇANTE



Le ministre de la justice réclame plus de moyens pour «nettoyer nos quartiers de la vermine qui y sommeille». Pour y parvenir, il propose le transfert d'une partie des subsides culturels vers la répression.

(P. 2)

WINMOREWHENOLD EN FAILLITE

Suite au crash boursier du 11 avril, l'important fonds de pension international WinMoreWhenOld a communiqué hier qu'il ne serait plus en mesure de payer les pensions de ses 20 millions d'assurés à travers le monde.

(P. 3)

Tous les noms de personne et d'entreprise ont été inventés. Toute ressemblance avec le nom d'une personne ou entreprise réelle est fortuite et involontaire.

10^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



Aujourd'hui, 28 avril 2020, la Belgique fête les 10 ans de la fin de son système de sécurité sociale. Les employeurs se félicitent d'une telle avancée : « Il était nécessaire de diminuer drastiquement le coût du travail afin de rendre les entreprises belges plus compétitives sur le marché européen et mondial ». Les syndicats, quant à eux, font le point : « Avec les pertes de pouvoir d'achat suite à la suppression de toutes les allocations

sociales et la création de seulement 50 000 emplois en 10 ans, le fossé social n'a jamais été aussi élevé »...

Nous avons rencontré Toni, un ancien délégué syndical FGTB. Il nous raconte comment la sécurité sociale a disparu et comment elle fonctionnait. (P. 4)

Mobilité**La traversée de l'axe autoroutier Liège-Bruxelles coûtera désormais 15 €**

La société Road Rage a décidé de faire passer le prix de la traversée de l'autoroute Liège-Bruxelles de 12,5 à 15€. La société Road Rage tient toutefois à rassurer les entreprises : le droit de passage des sociétés privées reste fixé à 0,5€. Malgré ses engagements, la société Road Rage n'a jamais investi dans la maintenance et la réparation des autoroutes belges. Ces nouvelles rentrées financières permettront, dès lors, à Road Rage de faire face aux nombreux procès qui sont instruits contre elle suite à l'explosion du nombre d'accidents dus au mauvais état de ses autoroutes. Ainsi,

Road Rage rassure ses actionnaires en leur garantissant un bénéfice stable pour les prochaines années. Pour rappel, la multinationale Road Rage avait racheté les droits d'utilisation du réseau autoroutier belge en 2010 lorsque, pour des raisons budgétaires, les autorités publiques s'étaient déclarées incapables d'en assurer le financement. Cette incapacité résultait de la réforme fiscale de 2010, qui avait réduit de 30% les recettes de l'Etat et avait été applaudie par une large tranche de la population.

Il y a des impôts parce que l'Etat a des charges. Plus il y a de dépenses, plus les recettes collectées doivent être importantes. Cet équilibre implique que si l'Etat diminue les impôts, on peut s'attendre, en retour, à une diminution des services fournis à la population. En conséquence, le gain de pouvoir d'achat du citoyen est directement mangé parce qu'il doit désormais payer pour recevoir ce service.

Budget**Etat d'alerte : le ministre de la Justice demande plus de moyens**

Après l'explosion du nombre de vols et de braquages ces dernières semaines, le ministre de la Justice tenait hier une conférence de presse afin de rassurer la population. « L'insécurité doit être combattue au plus profond de ses racines et nos quartiers doivent être nettoyés de la vermine qui y sommeille », a-t-il

déclaré. Le ministre voudrait ainsi que le gouvernement finance la construction de trois prisons ainsi que le renforcement des forces de polices. « C'est tout à fait possible », nous a confirmé le ministre, si on transfère une partie des subsides culturels vers la répression.

Fiscalité**Deux millions de citoyens réclament le retour à la progressivité de l'impôt**

Cet après-midi, le comité des citoyens pour le retour à la progressivité de l'impôt (CCPI) déposera sa pétition à la chambre. Selon le comité, pas moins de deux millions de citoyens auraient signé la pétition.

Le comité fait remarquer que 60% des citoyens éprouvent des difficultés à s'acquitter de leur impôt mensuel. En effet, le montant fixe mensuel de 400€ par citoyen est insurmontable pour beaucoup.

Souvenez-vous ! En 2010, le gouvernement décidait de supprimer la progressivité de l'impôt et avait fixé le montant des contributions à 400€ par mois et par citoyen quelque soit son revenu.

A l'époque, cette mesure en avait réjoui plus d'un et jouissait d'un véritable soutien populaire. Pourtant ce nouveau système s'est révélé un véritable piège social et financier pour une majorité des ménages. Ce sont principalement les femmes, les indépendants et les travailleurs gagnant moins de 2400€ brut par mois qui se déclarent les plus en difficulté.

Dans un communiqué, les syndicats ont rappelé leur soutien à l'initiative du CCPI pour un retour à l'impôt progressif. Ils ont également rappelé leur revendication de longue date de l'instauration d'un impôt sur la fortune.

Enseignement**Un enfant sur trois est analphabète**

Une récente étude démontre que le taux d'analphabétisation des jeunes de moins de 16 ans avoisine les 35% en 2020 alors qu'il était de moins de 10% en 2004.

Selon les auteurs, cette hausse impressionnante est la conséquence de la réforme scolaire de 2010 qui avait accompagné la célèbre réforme fiscale. Rappelons que depuis cette date, il n'y a plus de plafond limitant le nombre d'élèves par classe. Il n'est plus rare de voir 60 élèves s'entasser dans une même classe. « C'est intolérable ! », s'est exprimé le Ministre de l'éducation, Gustave de Montrachet (GdM), qui préconise de ramener l'âge obligatoire de scolarisation à 12 ans de manière à « inciter les jeunes démotivés par l'école à travailler plutôt que de fainéanter ».

Cette réforme avait permis de réduire de moitié le nombre de professeurs payés par l'Etat, une cure d'amaigrissement bien nécessaire pour le budget. Tou-

tefois, les auteurs de l'étude font remarquer que la qualité de l'enseignement public s'est fortement détériorée et qu'avec un droit d'inscription mensuel de 400€ pour une école privée de qualité moyenne, peu de ménages peuvent assurer une formation suffisante à leurs enfants. GdM ironise : « L'Etat doit fournir aux jeunes une formation minimum. Ensuite, il est du devoir de chacun de financer les suppléments. C'est pour cela qu'il y a des écoles privées qui fonctionnent admirablement et qui forment les élites de demain ».

Cette étude a été réalisée et auto-financée par des anciens chercheurs de l'INS (Institut National de Statistiques) qui avait été dissout en 2010 pour raison budgétaire.

Elle est contestée par l'institut de recherches BigWorldStat, selon qui « 89% des jeunes sont capables d'écrire leur nom sans « fôte », ce qui est un signe suffisant d'alphabetisation. »

Local**GasifUpay coupe les vannes à Saint-Léonard**

La société GasifUpay vient d'annoncer à la ville de Liège qu'elle comptait définitivement couper le gaz dans le quartier Saint-Léonard. Depuis quelques temps, les fuites sont monnaie courante dans ce quartier.

A plusieurs reprises, la Socopo (société commerciale des pompiers) avait obligé GasifUpay à couper le gaz par mesure de sécurité. Des investissements importants auraient dû être réalisés il y a des années pour éviter que le réseau ne se détériore. Ils n'ont cependant jamais vu le jour. Le Général manager de GasifUpay nous a confirmé qu'il ne peut se permettre d'investir dans un

quartier où la rentabilité est si faible. Il faut dire que le quartier regorge de consommateurs insolubles et à faibles revenus. GasifUpay argumente qu'elle devrait soit pénaliser les consommateurs des quartiers plus riches, soit pénaliser ses actionnaires pour réaliser de tels investissements, ce qui est inconcevable. Demain, le quartier Saint-Léonard ne sera plus approvisionné. On est loin des valeurs de service public qui prévalaient il y a à peine 20 ans. Rappelons que GasifUpay avait racheté le réseau de Gaz de toutes les villes belges en 2011, au lendemain de la réforme fiscale.

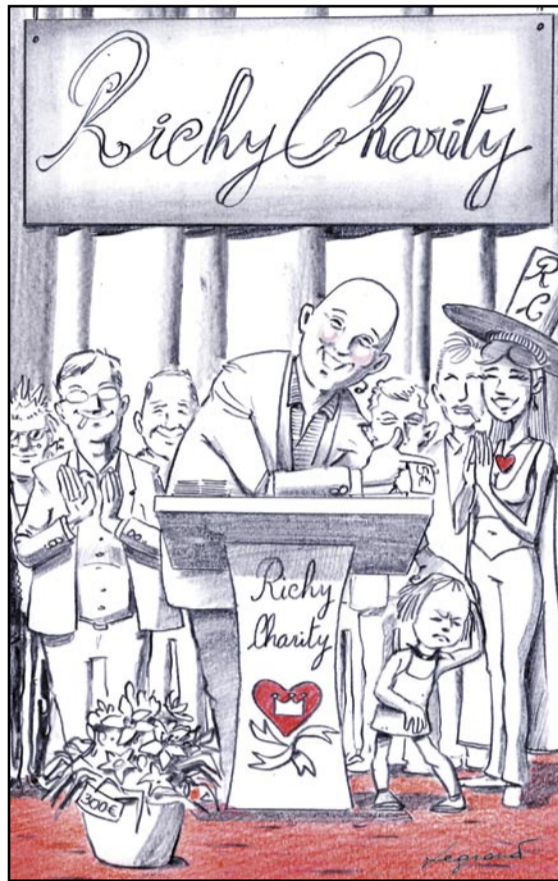
Chacun doit pouvoir contribuer selon ses possibilités. Il est normal que ceux qui ont des revenus plus élevés cotisent proportionnellement plus. C'est ce qu'on appelle la progressivité de l'impôt. Elle se justifie parce que celui qui dispose de revenus élevés a plus de facilités à s'acquitter de ses impôts.

Actuellement, seuls les impôts sur les revenus du travail (IPP) et sur les bénéfices de sociétés (Isoc) ont encore des taux progressifs. Cependant, les dernières réformes fiscales ont réduit ces progressivités. Ces sont les ménages aisés et les grosses sociétés qui en ont le plus profité.

Le véritable enjeu fiscal est probablement moins « combien d'impôt? » mais plutôt « qui paye réellement? »

Social

Le fonds de soutien aux sans-emplois «RichyCharity» offrira désormais 5€ par mois aux enfants de chômeurs



Lors de sa soirée de gala annuelle, l'association caritative «RichyCharity» a annoncé qu'elle verserait désormais 5€ par mois à chaque enfant de chômeur.

L'association caritative «RichyCharity» regroupe les personnalités les plus riches du monde économique belge. Selon une estimation, 5% des ménages détiennent désormais 59% des richesses du pays.

Pour les centaines de milliers de sans-emplois inscrits au fonds «Richy Charity», les dons de l'association représentent la principale source de revenu suite à la disparition de la sécurité sociale. Pour rappel, le sans-emploi qui souhaite bénéficier des dons de l'association doit répondre aux critères de disponibilité immédiate pour un emploi dans une entreprise

member de l'association «RichyCharity».

Dans son discours, le président de l'association Claude-Xavier de La Moirnée a rappelé les origines et le but social de l'association: «L'association fête aujourd'hui ses 5 ans d'existence. Grâce à nos dons, les milliers d'inscrits peuvent survivre et représentent une réserve de recrutement pour nos entreprises membres».

Cette année, la multinationale «WorldDownTown» a reçu le titre tant convoité de «Social Charity of the year» suite à son don de 100.000€ à l'association. «Nous avons tout fait pour recevoir ce prix qui offre des retombées spectaculaires en terme d'image de marque», a déclaré Jean Dustruct, relationship manager de la multinationale.

Faits divers

Il décède 20 jours après un accident du travail

Hier, un ouvrier est décédé des suites d'un accident du travail survenu 20 jours plus tôt. Travailleur dans une petite entreprise de la construction, il ne bénéficiait pas d'une assurance maladie. Privé de toute indemnité s'il arrêta de travailler, il a décidé de continuer à se rendre quotidiennement au travail. Son médecin est formel: «s'il avait pu bénéficier d'un repos, il serait toujours en vie».

Nouvelle bagarre devant l'usine Sodaberk

Hier peu avant 21h, à la relève des équipes, le contremaître de l'usine d'embouteillage Sodaberk a dû une nouvelle fois faire intervenir la police. Une bagarre importante venait d'éclater aux portes de l'usine entre 20 hommes qui se présentaient pour travailler la nuit. La tension est rapidement montée lorsque le contremaître a annoncé aux 20 travailleurs venus tenter leur chance qu'il n'y avait que 5 places disponibles cette nuit et que les autres pouvaient rentrer chez eux. L'explosion de violence ne s'est pas faite attendre. La police a interpellé tous les fauteurs de trouble. Les 5 hommes les plus vaillants ont toutefois pu travailler cette nuit à la Sodaberk. Les autres ont passé la nuit au poste. Malgré les incidents réguliers, le directeur de l'usine n'en démort pas sur la qualité de son système de sélection du personnel: «c'est de loin le plus flexible et le plus motivant pour le personnel sélectionné».

Société

Nouveau braquage dans une pharmacie

Hier après-midi, une pharmacie des abords de la ville a été attaquée par un homme cagoulé et armé. L'agresseur a réclamé pour seul butin deux boîtes d'antibiotiques.

Toujours sous le choc, le pharmacien raconte: «l'agresseur est entré, a pointé son arme et m'a demandé de lui remettre des médicaments contre la grippe pour un enfant de moins de douze ans. Je les lui ai donnés et il s'est enfui».

Les attaques contre les pharmacies sont de plus en plus nombreuses. Il faut dire que l'accès aux soins de santé est devenu un luxe. Depuis la disparition de la sécurité sociale, le recours à une assurance privée est l'unique couverture en matière de soins de santé.

Tout le monde n'a toutefois pas les moyens financiers de recourir à une assurance hospitalière dont le montant des primes ne cesse d'augmen-

ter. On estime à 222€ la prime mensuelle à verser pour une famille de 4 membres.

Selon une estimation, 15% de la population ne bénéficie d'aucune couverture en matière de soins de santé. 87% des travailleurs des grandes entreprises (+ de 1000 travailleurs) y ont accès mais seulement 50% des travailleurs des entreprises occupant moins de 10 personnes sont cou-

Placements

la multinationale Childforall triplera ses bénéfices en 2020

Voici une nouvelle qui va ravir ses actionnaires, la multinationale Childforall vient d'annoncer qu'elle triplerait ses bénéfices pour l'exercice 2020.

La société Childforall propose aux couples les services d'une mère porteuse. Apparue voici 10 ans, cette société connaît un énorme succès auprès des jeunes couples.

Depuis la suppression de la sécurité sociale, les femmes actives ne bénéficient plus d'allocation en cas de congé de maternité et toute grossesse représente un frein à la carrière d'une femme.

Le recours à une mère porteuse s'avère ainsi la meilleure solution pour les couples aisés qui souhaitent avoir un enfant.

Statistiques

60% des plus de 70 ans encore en activité

60% des personnes de plus de 70 ans sont encore en activité ou à la recherche d'un emploi. Pour la plupart d'entre eux, travailler est une question de survie. Farid, 82 ans, travaille dans une fabrique de bouquins, «j'aimerais pouvoir prendre ma retraite mais c'est im-

possible. Plus jeune, je ne voyais pas la nécessité de souscrire à une assurance pension et préférais dépenser mon salaire dans mes loisirs. Aujourd'hui, je n'ai pas les moyens de me permettre d'arrêter de travailler.»

Bourse

Faillite du fonds de pension WinMoreWhenOld, de nombreux travailleurs sur le carreau

Suite au crash boursier du 11 avril, l'important fonds de pension international WinMoreWhenOld a communiqué hier qu'il ne serait plus en mesure de payer les pensions de ses 20 millions d'assurés à travers le monde.

En Belgique, selon une première estimation, 500.000 travailleurs seraient concernés par cette faillite dont 200.000 pensionnés.

Pour ces 200.000 pensionnés, c'est une catastrophe, ils se retrouvent sans le moindre revenu.

«Je n'ai plus d'autre choix que de me remettre sur le marché du travail», nous confiait hier

Jacques, 72 ans et pensionné concerné.

Quant aux 300.000 travailleurs en activité concernés, l'argent versé jusqu'à aujourd'hui dans le fonds de pension est définitivement perdu.

Pour rappel, c'est il y a dix ans, lors de la suppression de la sécurité sociale, que de nombreux travailleurs s'étaient retranchés dans les nombreux fonds de pension privés.

A l'époque, WinMoreWhenOld s'était imposé comme le meilleur rapport qualité/prix et proposait les rentes les plus élevées pour une cotisation très faible.

Interview

La sécurité sociale, c'était quoi ?

Voici 10 ans, la sécurité sociale disparaissait. Nous avons rencontré Toni, un ancien militant de la FGTB. Il y a dix ans, il s'est battu pour la survie de la sécurité sociale. Aujourd'hui, il se souvient de la société belge de l'époque.



Comment fonctionnait la sécurité sociale ?

Le principe ressemblait à celui d'une assurance privée type automobile, incendie... Dans le cadre d'une assurance privée, le citoyen paye une prime pour assurer quelqu'un ou quelque chose au cas où un « accident » arrive. La compagnie d'assurance privée centralise les primes de ses clients et indemnise ces derniers s'il y a « accident ». On dit alors qu'elle mutualise les risques c'est-à-dire qu'elle répartit les risques sur plusieurs têtes.

La sécurité sociale faisait grosso modo la même chose avec toutefois trois différences fondamentales : 1) elle ne couvre que des risques sociaux, 2) les primes ne sont pas fonction du risque mais bien des revenus. 3) contrairement aux assurances privées, la sécurité sociale n'a pas pour but de faire du profit.

Que sont les risques sociaux ?

Les risques sociaux sont des événements qui empêchent un travailleur d'obtenir des revenus professionnels normaux, mais aussi, des événements qui pourraient réduire son niveau de vie. La sécurité sociale couvrait les conséquences de nombreux risques.

Comment la sécurité sociale survivait-elle ?

Il y avait deux types de cotisations, les cotisations sociales et les cotisations patronales.

Les cotisations sociales étaient la participation obligatoire de chaque travailleur au système d'assurance sociale belge : la sécurité sociale. Elles étaient payées directement par le travailleur sur base de son salaire brut.

Les cotisations patronales étaient la participation

obligatoire de chaque employeur au financement de la sécurité sociale des travailleurs. Elles étaient payées directement par l'employeur sur base du salaire brut du travailleur.

Avec l'impôt, ces deux prélèvements constituaient la part invisible du salaire du travailleur. Tout comme pour les impôts, une réduction des cotisations sociales ou patronales revenait à une diminution du salaire du travailleur. En effet, si les recettes de la sécurité sociale baissaient, il fallait, pour maintenir l'équilibre financier, réduire les dépenses qui profitaient aux travailleurs... ou trouver de nouvelles sources de financement...

Pourquoi le système était-il obligatoire ?

Le caractère obligatoire avait été exigé pour éviter des situations de détresse des travailleurs. Prévoir n'est pas le réflexe de tout le monde. Il fallait donc garantir les travailleurs contre des risques qu'ils ne soupçonnaient peut-être pas ou dont ils se croient abrités (les accidents n'arrivent qu'aux autres).

Pourquoi la sécurité sociale a-t-elle disparu ?

A partir des années 80, les systèmes de sécurité sociale européens ont été mis sous pression par une offensive libérale. On les disait incapables de financer les pensions des futurs retraités. On les disait créateurs de trappes à l'inactivité et promoteurs de la croissance démesurée des coûts de santé. On disait que leur financement, trop lourd, allait tuer l'économie européenne.

En Belgique, les patrons ont commencé à critiquer le système, le trouvant trop cher. Ils voulaient payer toujours moins de cotisations et des travailleurs les ont suivi dans leur raisonnement, pensant qu'en payant moins à la sécurité sociale, ils amélioreraient leur pouvoir d'achat.

La sécurité sociale couvrait les conséquences des risques suivants :

Risques assurés	Types d'interventions
Être malade	Remboursement des soins de santé
Perdre son revenu en cas de maternité, maladie ou invalidité	Indemnités de maladie-invalidité
Vieillir ou décéder prématurément	Pensions de retraite et de survie
Avoir un accident du travail ou une maladie professionnelle	Allocations d'accidents de travail et de maladies professionnelles
Avoir des enfants	Primes de naissances, allocations familiales...
Perdre son emploi ou ne pas en avoir après ses études	Allocations de chômage, allocations d'attente
Prendre un repos mérité (uniquement pour les ouvriers)	Simple et double pécule de vacance



En mars 2004, les syndicats manifestaient pour le refinancement de la sécurité sociale

C'était vrai ?

Oui, à condition de ne jamais tomber malade, de ne jamais être victime d'un accident ou de ne jamais perdre son emploi. Qui peut se dire protégé de tout cela?

Que s'est-il passé ensuite ?

Un jour, il a fallu revoir le financement de la sécurité sociale. La FGTB a proposé des financements alternatifs comme une fraction de l'impôt sur les revenus mobiliers ou une Cotisation Sociale Généralisée (CSG) : il s'agissait d'une cotisation prélevée sur tous les revenus dont, entre autres, les revenus immobiliers (sauf le revenu cadastral de sa propre maison) et mobiliers. Elle aurait annulé d'autres cotisations en place, de sorte que le financement de la sécurité sociale soit principalement assuré par les gros revenus.

Mais la droite a fait un forcing pour qu'aucun financement alternatif ne soit accepté. Nous avons organisé maintes manifestations auxquelles de moins en moins de gens participaient. Ils pensaient que ça ne les concernait pas. En 2010, le gouvernement décidait la suppression totale de la sécurité sociale.

Vous l'aurez compris, ce journal est une fiction. La plupart des articles sont pourtant extraits de faits réels en Belgique ou à l'étranger. Si nous n'y prouvons pas un modèle de sécurité sociale que certains trouvent trop cher est quotidiennement victime d'attaques venant dans la plupart des cas des partis de droite. Ce journal aborde aussi le thème de la fiscalité. Bien sûr, nous souhaiterions tous payer le moins d'impôts possible. Néanmoins, il est primordial que chacun ait conscience de la nécessité de services publics nombreux et de qualité. Pour cela, l'Etat doit bénéficier des moyens nécessaires.

Le but de ce journal de fiction est de lancer le débat, de susciter des réactions.

Une brochure complémentaire sur la fiscalité et la sécurité sociale est disponible sur demande, soit auprès de votre délégué syndical, soit en s'adressant à : La Centrale Générale FGTB, Place Saint Paul, 13 - 4000 Liège - Tél : 04/223.36.94, e-mail : geoffrey.goblet@accg.be